

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

**CAP
MIS**

MONTEUR en INSTALLATIONS SANITAIRES

Profil pour le métier d'installateur sanitaire

Méthodique et rigoureux, l'installateur sanitaire a le sens du contact pour expliquer ses interventions au client.

Il fait preuve d'initiative et d'analyse pour s'adapter à chaque chantier, manipuler des appareils délicats et suivre les évolutions techniques.

Son savoir qui s'appuie sur la connaissance du mécanisme de la circulation des fluides en fait un professionnel complet.



HEINRICH - NESSEL
Lycée des Métiers - CFA

Formation

Le diplôme CAP Monteur en Installations Sanitaires (diplôme de niveau 3) se prépare en 2 années de formation.

Au cours de ces 2 ans, l'apprenti passe 24 semaines au CFA et le reste du temps il est formé en entreprise afin de concilier formation théorique et formation pratique. Le rythme de l'alternance est d'une semaine au CFA suivie de deux semaines en entreprise.

Débouchés / Poursuite d'études

Une fois ce CAP obtenu, vous pourrez poursuivre vos études en préparant :

- Un C.A.P. Monteur en Installations Thermiques en 1 an (niveau 3)
- Un B.T.M. Installateur Sanitaire 2 ans (Titre de la Chambre de Métiers, niveau 4)



Métier

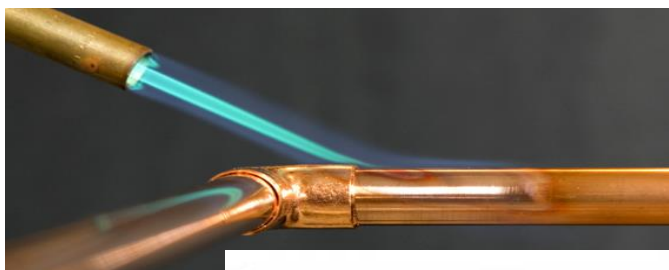
Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie dans une grande entreprise ou chez un artisan. Il travaille seul ou en équipe, parfois en atelier, le plus souvent sur les chantiers, en lien direct avec ses clients.

Ses champs d'intervention sont variés : immeubles d'habitation, industriels ou commerciaux, hôpitaux, piscines, fontaines, jets d'eau, arrosages automatiques, traitement domestiques des eaux, protection incendie...

Ses activités sont diverses :

- **opérations de raccordement de canalisations** du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, systèmes industriels :
 - crée le passage des conduites
 - façonne les tuyaux en les cintrant pour les raccorder aux équipements
 - s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble
- **remise en état** lié à l'usure normale ou à la vétusté des installations :
 - répare les robinets,
 - résout des problèmes de fuite d'eau,
 - remplace des appareils

Le métier d'installateur sanitaire, tout en utilisant des techniques évolutives, garde un aspect pratique spécifique dans la mise en œuvre de matériaux différents (cuivre, acier, inox, PVC...)



Rémunération

La formation par alternance en CAP Installateur Sanitaire donne droit à une rémunération indiquée ci-dessous.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de type particulier.

Salaire minimum d'un apprenti relevant du BTP :

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
15/17 ans	40% du SMIC	50% du SMIC
18/20 ans	50% du SMIC	60% du SMIC
21 ans et plus	55% du SMIC	65% du SMIC

Contacts
et renseignements

**Chambre de métiers
d'Alsace – CMA**
Espace Européen de
l'Entreprise
30 avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM

☎ 03.88.19.55.81

C.O.P.F.I DU BAS RHIN
10b rue Cerf Berr
67038 STRASBOURG

☎ 03.88.37.09.09

**Centre de Formation
d'Apprentis
Heinrich-Nessel**
123 rte de Strasbourg
67504 HAGUENAU
Cedex

☎ 03.88.53.20.18

R



Lycée des métiers Heinrich-Nessel et CFA - 123 route de Strasbourg
67 504 HAGUENAU

<http://www.lyc-heinrich-nessel.fr/>

Tél 03 88 53 20 00 - Mail ce.0671509B@ac-strasbourg.fr